

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 16/10/2017

Référence
2017-76

Objet de la délibération
Présentation du nouvel organigramme

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
34	27	30

Date de la convocation
06/10/2017

Vote
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2017 et le 16 octobre à 19 heures, le Comité Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Chaumont, siège social du Syndicat sous la présidence de Stéphane MARTINELLI, Président.

PRESENTS : Michel ANDRE, Jacky BOICHOT, Patrice CLOSS, Didier COGNON, Dominique COMBRAY, Claude COSSON, Gilles DESNOUVEAUX, Franck DUHOUX, Stéphane EMERAUX, Jacky GILLET, Gilles GODARD, Christine GUILLEMY, Bernard GUY, Martine HENRISSAT, Nicolas LACROIX, Marie- Claude LAVOCAT, Laurent MARRAS, Stéphane MARTINELLI, Michel MENET, Anne-Marie NEDELEC, Bernadette RETOURNARD, Amélie ROBERT, Yvette ROSSIGNEUX, Jean-Yves ROY, Patrick VIARD, Patrice VOIRIN, Jean-Marie WATREMETZ.

PROCURATIONS : Jonathan HASELVANDER à Bernard GUY, Marie-France JOFFROY à Nicolas LACROIX, Denis MAILLOT à Patrice VOIRIN.

EXCUSES : Pascal BABOUOT, Patrick LEFEVRE, Christophe LIMAUX, Mariette VOILLOT.

A été nommé secrétaire : Jean-Yves ROY

Présentation du nouvel organigramme

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la saisine pour avis du comité technique paritaire,

CONSIDERANT la délibération modifiant le tableau des emplois en date du 03 avril 2017 (délibération 2017-64),

CONSIDERANT les besoins des services et la nécessité de modifier l'organigramme ;

SUR PROPOSITION du Président ;

APRES en avoir délibéré ;

Le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont approuve à l'unanimité par vote à main levée

(Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0)

1° de valider le nouvel organigramme des services du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

2° D'autoriser le Président à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant

Fait et délibéré à l'Hôtel de Ville de Chaumont, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Stéphane MARTINELLI
*Certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de la présente délibération.*

